



Notre Service
d'Inclusion Mobile en
Milieu d'Accueil
travaille en collaboration avec
l'ONE au sein des milieux
d'accueil :
crèches, maisons d'enfants,
accueillantes, lieux d'Accueil
Temps Libre,...



CONTACTEZ - NOUS

Email :
inclusion.mobile@hainaut.be
GSM: 0476/80 51 88

Un service mobile de soutien à l'inclusion de l'enfant
en situation de handicap en milieu d'accueil
de la Direction générale de l'Action sociale
de la Province de Hainaut.

Siège administratif - Rue de la Bruyère. 157
6001 Marcinelle



Inclure un enfant
à besoins spécifiques ,
dès le plus jeune âge,
en milieu d'accueil?



C'est possible!

Notre service de soutien
à l'inclusion
vous accompagne
et vous guide .



L'objectif de notre service est de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques dans les milieux d'accueil de l'ONE.

L'accueil d'un enfant «différent», en situation de handicap, peut amener des questions d'ordre professionnel :

- Ai-je les qualifications pour un encadrement adéquat et adapté ?
- Nos locaux sont-ils adaptés, si besoin à son type de handicap ?
- Aurai-je les bonnes réactions en cas de nécessité ?
- Aurai-je encore assez de temps pour tous les autres enfants ?

Mais aussi d'ordre personnel...

L'accueil d'un enfant «différent» peut induire des craintes et des questionnements.



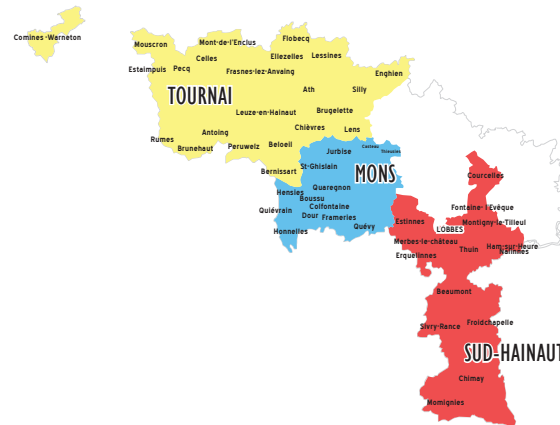
Notre travail est donc d'INFORMER, de FORMER au mieux les équipes et opérateur.ri.c.e.s des milieux d'accueil ordinaires et de RÉPONDRE à toute question.



Notre service MOBILE se déplace sur les territoires de la Botte du HAINAUT, de Mons-Borinage et de la Wallonie picarde dans les milieux d'accueil de l'ONE (crèches, maisons d'enfants, accueillantes, Accueil Temps Libre, ...).



Notre terrain d'intervention



Nous proposons un accompagnement sous forme de SUPERVISIONS d'équipe ou individuelle, ainsi qu'une ÉCOUTE autour des craintes et questionnements concernant l'enfant «différent».



Nous contribuons également à construire un RÉSEAU autour du milieu d'accueil, avec un ensemble de PARTENAIRES (services d'aide précoce, médecins, professionnels paramédicaux - kinésithérapeutes, logopèdes...) concernés par l'accueil de l'enfant.



Ce service est entièrement et intégralement **GRATUIT**.
Il est organisé par la **PROVINCE DE HAINAUT** et proposé par la **Direction générale de l'Action sociale**.
Il est agréé par l'**AViQ**.